

Rapport d'évaluation

Ce rapport regroupe les résultats de l'évaluation de l'implantation des coffres à jeux en libre-service.

Rapport rédigé pour le compte du Comité Milieux des tout-petits de la Table intersectorielle Régionale sur les saines habitudes de vie de la Montérégie.



Table des matières

Objectif et participants.....p.1

Fréquence d'utilisation.....p.2

Fonctionnement.....p.3

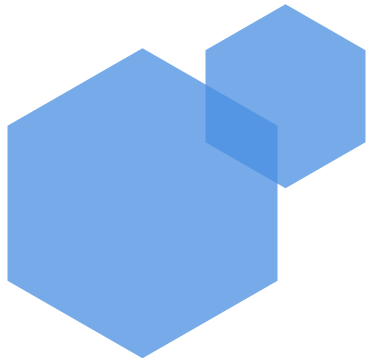
Principales difficultés rencontrées.....p.4

Réponse aux besoins des 0-5 ans.....p.5

Intentions de départ.....p.6

Bonnes pratiques.....p.7

La Table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie de la Montérégie est propriétaire de ce rapport. Si ce rapport fait l'objet de reproduction, en tout ou en partie, Thulé Évaluation demande à ce que soit citée convenablement la source. De plus, la modification de ce rapport, en tout ou en partie, doit être approuvée par la Table intersectorielle sur les saines habitudes de vie de la Montérégie.

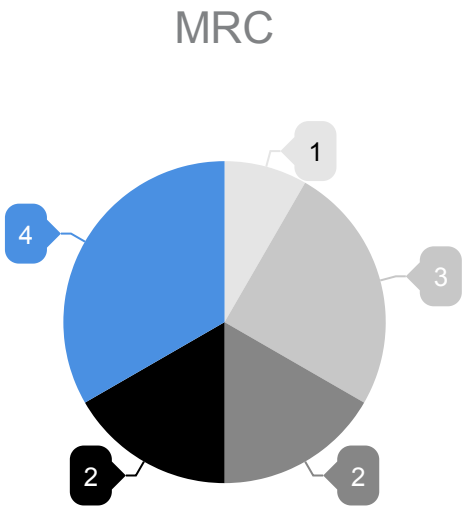


Objectif de l'évaluation

L'objectif principal était d'évaluer l'implantation des coffres à jeux en libre-service. Nous avons également validé les pratiques mises en place en se basant fortement sur le Guide des bonnes pratiques du Haut-Richelieu*. Pour y arriver, nous avons mené de courtes entrevues téléphoniques.

Participants

12 entrevues ont été réalisées auprès de représentants de municipalités de moins de 5000 habitants de la région de la Montérégie. Les répondants travaillent dans les MRC suivantes :



- MRC de Roussillon (8.33%)
- MRC du Haut-Saint-Laurent (25%)
- MRC des Jardins-de-Napierville (16.67%)
- MRC de La Vallée-du-Richelieu (16.67%)
- MRC de Pierre-De Saurel (33.33%)



En tout, les participants aux entrevues travaillent dans 18 municipalités différentes.



Dans ces 18 municipalités, 25 coffres à jouets en libre-service ont été recensés. Ils sont tous placés dans des parcs publics.



Au moment des entrevues, les coffres étaient disponibles soit depuis l'été 2017, soit depuis le début de l'été 2018.

* pour le Guide des bonnes pratiques, c'est par [ICI!](#)

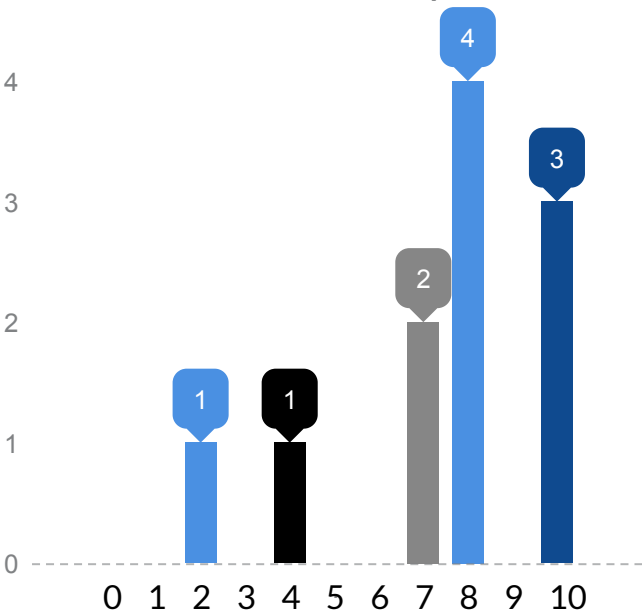




Perception de la fréquence d'utilisation

Nous avons demandé aux participants quelle est leur perception de la fréquence d'utilisation des coffres à jouets. Pour ce faire, nous avons utilisé une échelle de 0 à 10. 0 signifiant que le coffre n'est jamais utilisé et 10 signifiant au contraire qu'il est utilisé tous les jours.

Distribution des réponses

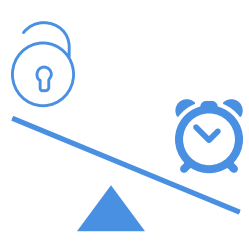
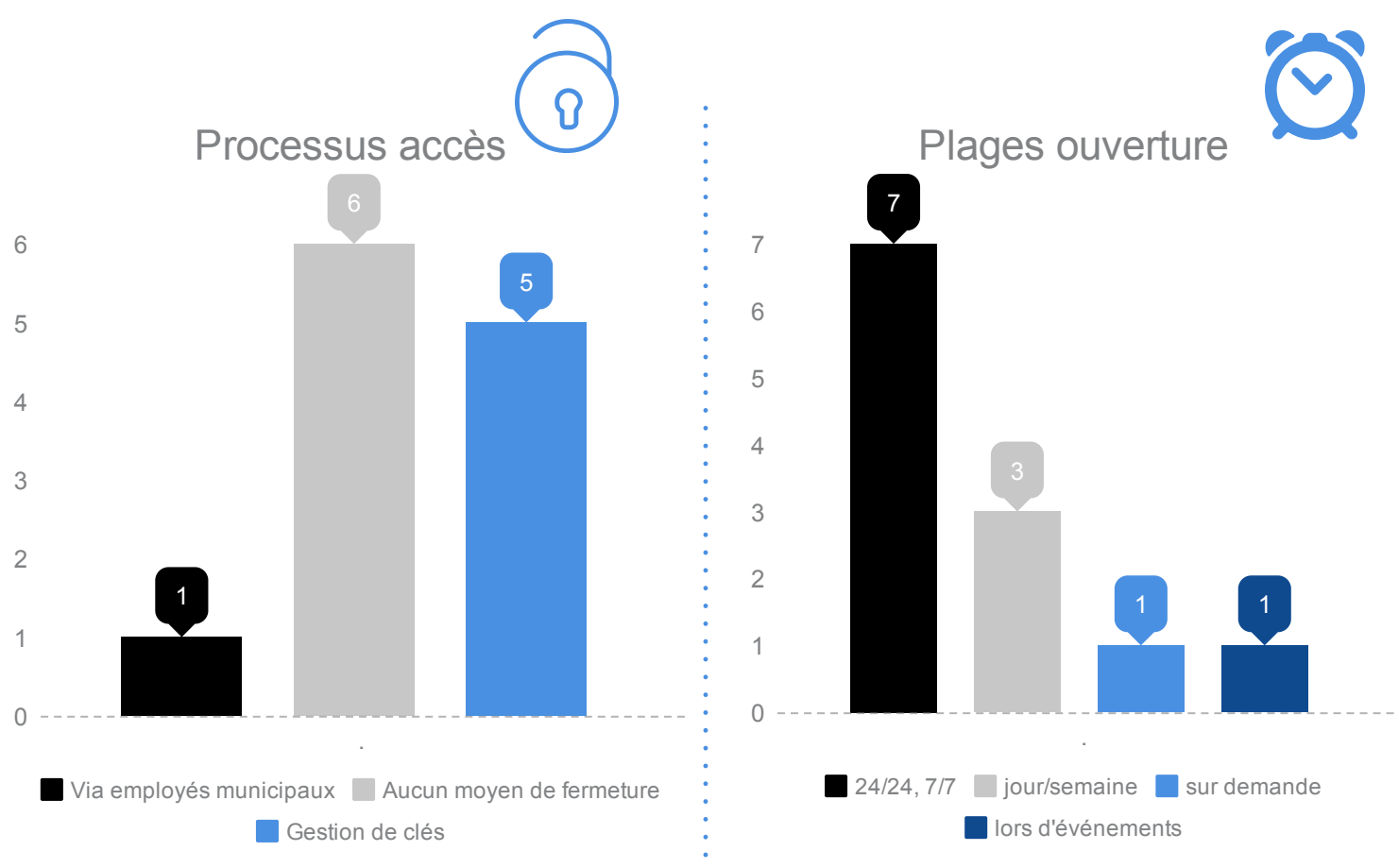


La moyenne est de 6.83

Les 2 répondants ayant une perception plus faible de la fréquence d'utilisation des coffres à jeux mentionnent également que le coffre de leur municipalité est accessible uniquement les jours de semaine. Ils ne sont pas accessibles les soirs ou la fin de semaine, ce qui limite grandement la fréquence d'utilisation pour l'ensemble des citoyens.

Fonctionnement

Les participants devaient expliquer quel est le fonctionnement pour avoir accès au coffre ainsi que les plages d'ouverture. Voici les réponses obtenues :



La plus grande difficulté rencontrée ayant été mentionnée par les participants aux entrevues est de trouver le juste équilibre entre l'accessibilité au coffre et la gestion des bris, vols, pertes, etc. Les municipalités craignant le plus les dommages au coffre ont instauré un système limitant l'accès, mais diminuant également les risques de bris, vols, etc. En revanche, les municipalités désirant offrir le plus grand accès possible n'ont pas instauré de processus limitant l'accès au coffre. Plusieurs de ces municipalités ont installé le coffre dans un endroit déjà pourvu de caméras, afin de diminuer les risques tout en donnant le plus grand accès possible au coffre. Les autres ont prévu un budget pour remplacer le matériel manquant et ont, à la base, la perception que les risques de bris et de vols sont plutôt faibles.

Les principales difficultés mentionnées

Tel que décrit précédemment, plusieurs participants ont mentionné avoir des difficultés en lien avec l'équilibre à atteindre entre l'accès et la gestion de risque. Il est à noter que plus du tiers des participants ont mentionné ne pas avoir rencontré de difficultés majeures pour l'instant.

Relatives aux risques potentiels

- Historique de vandalisme dans le parc, décision de restreindre l'accès.
- Peur des bris et vandalisme (pas d'historique), décision de restreindre l'accès.
- Vol de tous les ballons.
- Vol de tous les jouets.
- Bris.
- Vandalisme.

Respect des règles d'utilisation

- Peu ou pas de respect des règles d'utilisation par les usagers.
- Les jeux et jouets sont rarement remis en place après utilisation.

Gestion et entretien

- Difficile de gérer l'inventaire.
- Voir l'entretien à long terme comme potentiellement problématique.

Autres

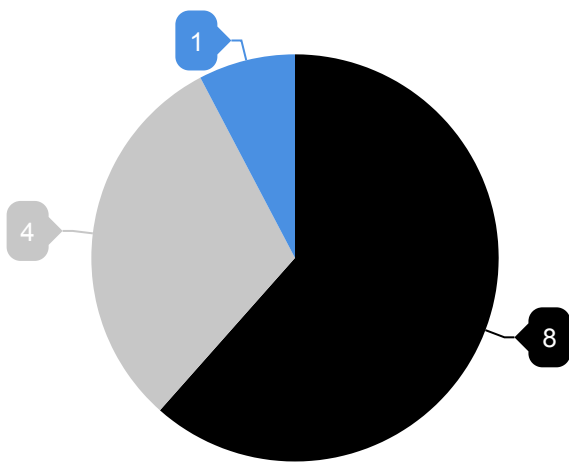
- Aucune difficulté rencontrée pour l'instant.
- Faire connaître le projet, faire de la publicité dans le but d'augmenter l'utilisation.
- Le processus de mise en oeuvre du projet a été perçu comme trop long.



Réponse aux besoins des tout-petits

Nous avons demandé aux répondants de nous dire si les coffres, dans leur forme actuelle, répondent particulièrement aux besoins des enfants de 0 à 5 ans.

Répartition des réponses



■ Oui (61.54%) ■ Non (30.77%) ■ +/- (7.69%)

Pourquoi?

Oui

- Matériel adéquat pour ce groupe d'âge.
- Très utilisé par les services de garde.
- Accessible pour les enfants de ce groupe d'âge (porte de côté).
- Simple.

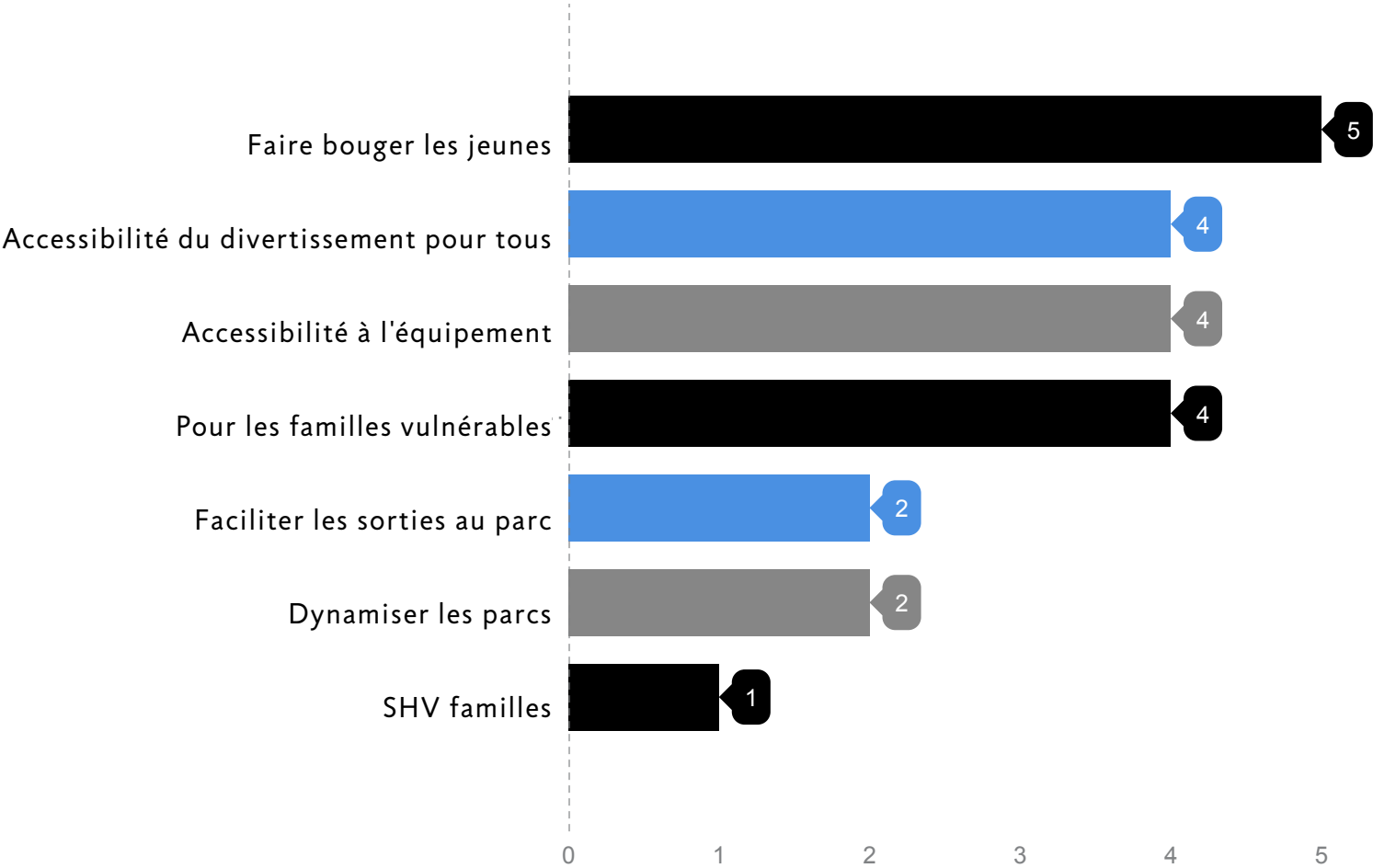
Non

- N'est pas accessible pour les enfants de ce groupe d'âge.
- Les jeux et jouets sont destinés au 6 à 12 ans.
- Spécifique au tennis et non adapté pour ce groupe d'âge.



Les intentions de départ

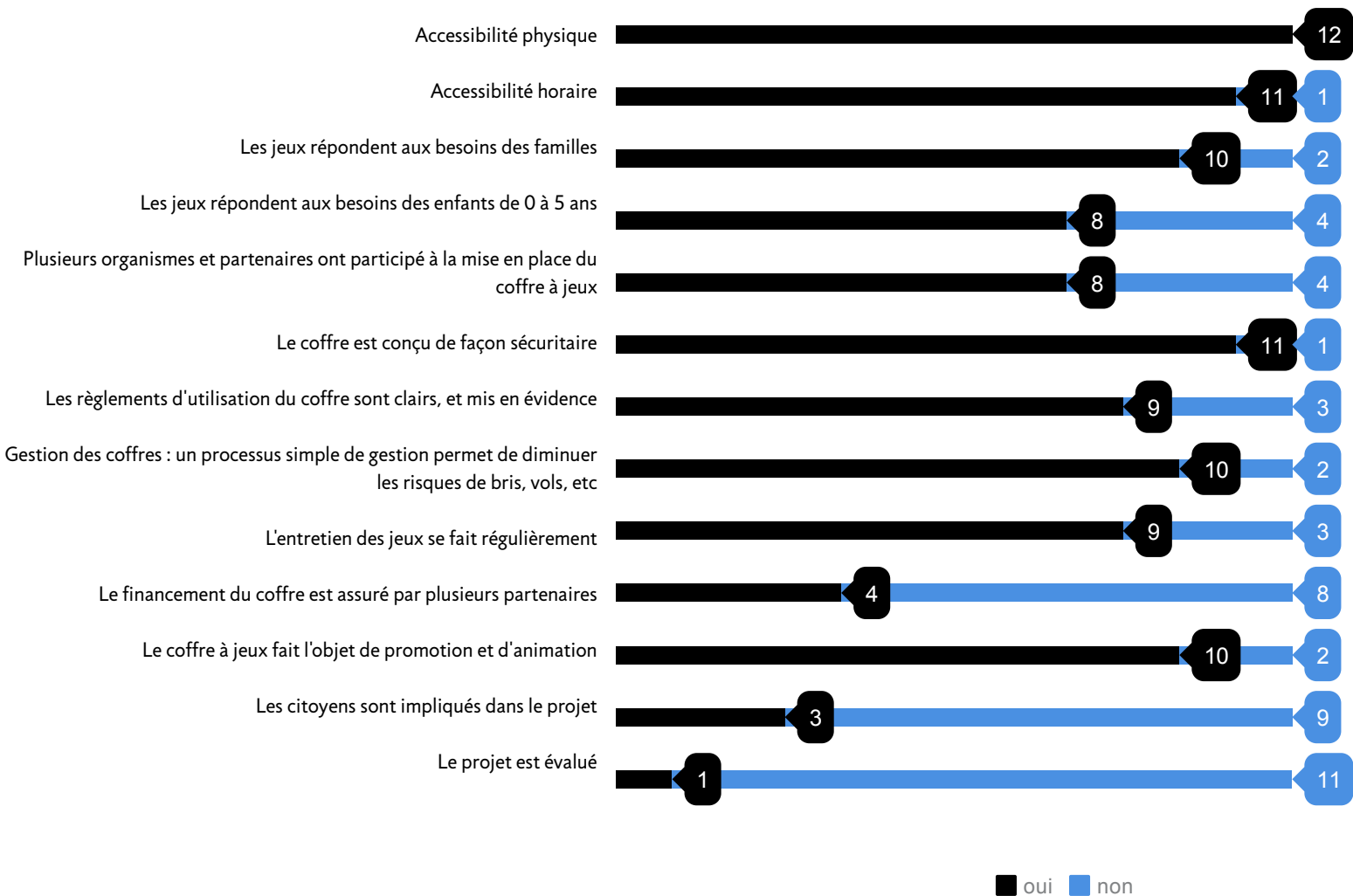
Nous avons demandé aux répondants d'expliquer quelles étaient les intentions de base des municipalités pour la mise en oeuvre de ce projet. Voici les réponses obtenues :



Les bonnes pratiques

Pour cette question, nous nous sommes basés sur le Guide des bonnes pratiques élaboré par les partenaires locaux du Haut-Richelieu. Les principales bonnes pratiques mentionnées dans le guide ont été recensées et transformées en questions à choix de réponses. Par la suite, nous avons demandé aux participants de nous mentionner s'ils avaient mis en place d'autres bonnes pratiques n'ayant pas été mentionnées dans la question à choix de réponses.

Bonnes pratiques recensées



Plusieurs bonnes pratiques recensées dans le guide ont effectivement été mises en place dans les différentes municipalités sondées. Les trois pratiques les moins souvent mises en place sont : l'évaluation du projet, l'implication des citoyens dans le projet et un financement assuré par plusieurs partenaires.

L'évaluation du projet : un seul répondant a mentionné que le projet serait évalué à la fin de l'été. Il peut être fort utile de mener à bien une évaluation sur ce type de projet, surtout si des questions se posent quant au contenu du coffre, à l'utilisation réelle par les citoyens et au financement à y accorder.

L'implication des citoyens : peu de répondants ont mentionné que les citoyens sont impliqués dans la gestion, la mise en oeuvre ou la planification du projet. Certaines municipalités ont fait appel à leurs citoyens pour des dons de jouets.

Le financement assuré par plusieurs partenaires : dans la majorité des cas, le financement du projet a d'abord été assuré par une initiative au niveau de la MRC. Le financement de la poursuite du projet est cependant majoritairement assuré par les municipalités, sans autres partenaires.

Les autres bonnes pratiques

Nous avons demandé aux participants s'ils ont mis en oeuvre d'autres bonnes pratiques qui n'ont pas été recensées dans le Guide. Voici les réponses obtenues :



Rendre le coffre attrayant (choix de couleur).



Placer le coffre dans un endroit où il y a des caméras, ou placer de nouvelles caméras.



Créer un comité de loisirs qui inclut des citoyens pour gérer le coffre.



Effectuer une rotation des jouets et jeux avec ceux utilisés au camp de jour.



Faire de la publicité lors de l'ouverture du coffre. S'assurer que les citoyens connaissent le projet et son fonctionnement.



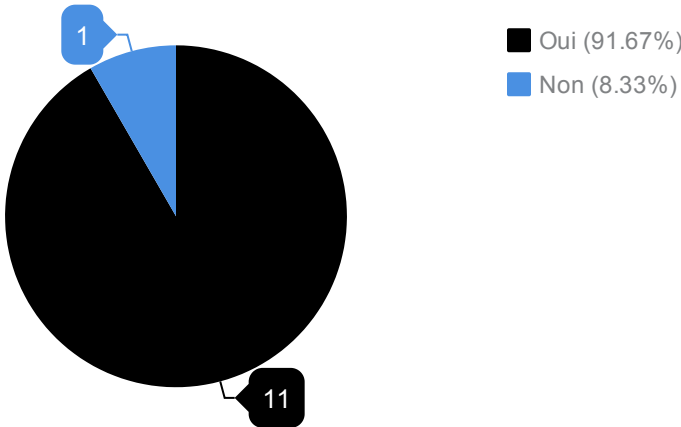
Inclure le coffre dans la politique familiale municipale.



Faire appel aux citoyens pour des dons de jeux et jouets.

Recommandation

C'est presque à l'unanimité que les répondants ont mentionné qu'ils recommanderaient la mise en place d'un coffre à jeux en libre-service à leurs collègues d'autres municipalités.



Principales bonnes pratiques

Dans une question ouverte, nous avons demandé aux participants de nous dire, selon eux, quelles sont les 3 principales bonnes pratiques à adopter pour assurer qu'un projet de coffre à jeux en libre-service fonctionne. Voici les réponses obtenues par catégories de pratiques. Les réponses intégrales sont disponibles à l'Annexe III du présent rapport.

Accessibilité physique

- Placer le coffre dans un endroit stratégique (bien en vue, près des caméras déjà en place, facile d'accès pour tous).
- Réfléchir à l'accessibilité l'hiver dans le cas d'un coffre 4 saisons.
- Un parc clôturé a l'avantage de restreindre l'éparpillement des jouets.

Publicité, communications et promotion

- Faire de la publicité et de bonnes communications entourant la promotion du coffre afin de favoriser son utilisation par les citoyens.

Réduction des coûts

- Réduire les frais de construction en le faisant à l'interne.
- Réduire le coût associé à l'achat des jouets en demandant l'aide des citoyens (dons, ventes de garage).

Concertation et mobilisation

- Le projet doit avoir l'approbation du conseil municipal.
- Travailler en concertation au niveau de la MRC (assure une certaine uniformité).
- Travailler avec les organismes du territoire.
- Voir ce qui s'est fait ailleurs pour ne pas répéter les erreurs.

Le coffre et son contenu

- S'assurer d'avoir les bons jouets à l'intérieur du coffre (besoins selon les groupes d'âge, la fréquentation, les infrastructures sportives présentes).
- Réfléchir aux jeux d'hiver dans le cas d'un coffre 4 saisons et faire la rotation des jeux et jouets selon les saisons.
- Avoir un couvercle fonctionnel (qui ne peut pas se refermer sur un enfant).
- Rendre le fond du coffre accessible aux enfants (soit par la profondeur du coffre, soit avec une marche).
- Vider le coffre l'hiver dans le cas des coffres 3 saisons.

Favoriser l'utilisation

- Rendre le coffre le plus accessible possible (physiquement et par l'horaire).
- Opter pour un horaire qui répond aux besoins des usagers.
- Faire en sorte que le contenu du coffre réponde aux besoins des différents usagers.

L'ensemble des bonnes pratiques jugées incontournables par les participants aux entrevues a été nommé dans l'optique de favoriser le plus possible l'utilisation des coffres à jouets en libre-service par les citoyens. En particulier, tout ce qui touche la promotion, les communications et la publicité entourant les coffres a été mentionné à plusieurs reprises.